



CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS

Tableau de bord

**statistique 2024 des transports internationaux
de marchandises**



DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE
DES TRANSPORTS

Septembre 2025



CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS (CBC)

Le CBC,
connecter le Burkina Faso
au reste du monde



AVANT-PROPOS



Le Conseil Burkinabè des Chargeurs vient à la suite de la publication du bulletin statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, mettre à la disposition des utilisateurs la 7^e édition du tableau de bord statistique des transports internationaux de marchandises. Le présent tableau de bord, qui vient en complément du bulletin statistique, fait une analyse comparative de la situation du trafic international de marchandises pour le Burkina. L'objectif recherché est de donner une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'activité de transport de marchandises en 2023/2024 et de son évolution au cours des dix dernières années.

Les principaux indicateurs qui y sont analysés retracent l'ensemble des flux de marchandises entre le Burkina et le reste du monde et facilitent la lecture des données à travers des graphiques commentés. Les données présentées proviennent essentiellement de la collecte des données statistiques du transport maritime et terrestre (routier et ferroviaire) contenues dans le bulletin statistique 2024.

Le CBC réitère sa profonde gratitude aux services publics et parapublics, chargeurs, transporteurs, auxiliaires de transports et à leurs associations pour leurs contributions indispensables à la réalisation du présent document.

Le Conseil Burkinabè des Chargeurs fonde ainsi l'espoir que les chargeurs, les opérateurs économiques et les utilisateurs des données statistiques des transports internationaux de marchandises trouveront dans ce document les informations nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. Il compte sur les critiques, observations et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration de ses prochaines éditions.

Le Directeur Général



Dr Kassoum TRAORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite





SOMMAIRE

Avant-propos	4
Sommaire	5
Liste des tableaux	6
Liste des graphiques	7
Sigles et Abréviations	9
Processus d'élaboration	11
1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONNELLE DU CONSEIL BURKINABE DES CHARGEURS	12
1. 1. STATUT, VISION ET ATTRIBUTIONS	12
1.1.1. Statut	12
1.1.2. Vision	12
1.1.3. Attributions	12
1. 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	13
1.2.1. Les organes statutaires du C.B.C	13
1.2.2. L'Assemblée Générale (AG)	13
1.2.3. Le Conseil d'Administration (CA)	14
1.2.4. Le Commissariat aux comptes (CAC)	14
1.2.5. La Direction Générale (DG)	14
2. TRAFIC MARITIME	18
2.1. Transport maritime à l'importation	18
2.2. Transport maritime à l'exportation	20
3. TRAFIC TERRESTRE	24
3.1. Trafic terrestre à l'importation (1/3)	24
3.2. Trafic terrestre à l'importation suite (2/3)	26
3.3. Trafic terrestre à l'importation suite (3/3)	28
3.4. Trafic terrestre à l'exportation (1/2)	30
3.5. Trafic terrestre à l'exportation suite (2/2)	32
4. TRAFIC ROUTIER	36
4.1. Trafic routier à l'importation	36
4.2. Trafic routier à l'exportation	38
5. TRAFIC FERROVIAIRE	42
5.1. Trafic ferroviaire à l'importation	42
5.2. Trafic ferroviaire à l'exportation	44
6. NOMBRE DE CONTENEURS, DE CAMIONS ET DE VEHICULES IMPORTES	48
6.1. Nombre de conteneurs et de véhicules importés	48
6.2. Nombre de camions	50
Glossaire	52



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Importations maritimes en 2024 par port de transit en tonne	19
Tableau 2 : Exportations maritimes en 2024 par port de transit en tonne	21
Tableau 3 : Importations terrestres en 2024	25
Tableau 4 : Importations terrestres par nature de produits en section SH en 2024	27
Tableau 5 : Importations terrestres des hydrocarbures en 2024 par axe en tonne	29
Tableau 6 : Exportations terrestres en 2024 en tonne	31
Tableau 7 : Exportations terrestres de par nature de produits en section SH en 2024	33
Tableau 8 : Importations routières de 2024	37
Tableau 9 : Exportations routières de 2024 par axe	39
Tableau 10 : Importations ferroviaires de 2024	43
Tableau 11 : Exportations ferroviaires par gare de déchargement en 2024	45
Tableau 12 : Nombre de conteneurs EVP en 2024	49
Tableau 13 : Nombre de camions selon la nationalité en 2024	51



Liste des graphiques

Graphique 1 : Organigramme du CBC	16
Graphique 2 : Répartition des importations maritimes par port de transit en 2024	19
Graphique 3 : Evolution des importations maritimes sur les deux principaux ports de transit en tonne de 2015 à 2024	19
Graphique 4 : Evolution de l'ensemble des importations maritimes 2015-2024 en tonne	19
Graphique 5 : Répartition des exportations maritimes par port de transit en 2024	21
Graphique 6 : Evolution de l'ensemble des exportations maritimes en tonne des dix dernières années	21
Graphique 7 : Evolution de la part des exportations maritimes en transit par le port d'Abidjan de 2015 à 2024 en tonne	21
Graphique 8 : Répartition de la part des importations terrestres par axe en 2024	25
Graphique 9 : Evolution des importations terrestres sur les principaux corridors de 2015 à 2024 en tonne	25
Graphique 10 : Evolution de l'ensemble des importations terrestres en tonne au cours des 10 dernières années	25
Graphique 11 : Répartition de la part des importations terrestres des principaux produits par section SH en 2024	27
Graphique 12 : Evolution du principal groupe de produit d'importation (produits minéraux) en tonne de 2015 à 2024	27
Graphique 13 : Evolution du tonnage des 5 principaux groupes de produits d'importation terrestre en tonne	27
Graphique 14 : Répartition des importations terrestres des hydrocarbures par axe en 2024	29
Graphique 15 : Evolution annuelle des importations terrestres des hydrocarbures en tonne	29
Graphique 16 : Evolution annuelle des évacuations des hydrocarbures sur les principaux corridors de 2015 à 2024 en tonne	29
Graphique 17 : Répartition des exportations terrestres par axe en 2024	31
Graphique 18 : Evolution des exportations terrestres par axe en tonne	31
Graphique 19 : Evolution de l'ensemble des exportations terrestres du Burkina en tonne	31
Graphique 20 : Répartition des exportations terrestres en 2024	33
Graphique 21 : Evolution des principaux produits d'exportation (en tonne	33
Graphique 22 : Evolution des exportations terrestres en 2024 en tonne	33
Graphique 23 : Répartition des importations routières par axe en 2024	37



Graphique 24 : Evolution de l'ensemble des importations routières de 2015 à 2024 en tonne	37
Graphique 25 : Répartition des importations routières en 2023 par nature de produits	27
Graphique 26 : Répartition des exportations routières en 2024 par axe	39
Graphique 27 : Répartition des exportations routières en 2023 par nature de produits	39
Graphique 28 : Evolution de l'ensemble des exportations routières en tonne	39
Graphique 29 : Répartition des importations ferroviaires en 2024 par gare	43
Graphique 30: Répartition des importations ferroviaires en 2024 par nature de produits	43
Graphique 31 : Evolution de l'ensemble des importations ferroviaires en tonne	43
Graphique 32 : Répartition des exportations ferroviaires par gare de chargement en 2024	45
Graphique 33 : Répartition des exportations ferroviaires en 2023 par nature de produits	45
Graphique 34 : Evolution de l'ensemble des exportations ferroviaires en tonne	45
Graphique 35 : Répartition du nombre de conteneurs en 2024 selon le sens du trafic	49
Graphique 36 : Evolution du nombre de conteneurs	49
Graphique 37 : Evolution de la structure du nombre de conteneurs	49
Graphique 38 : Evolution du nombre de véhicules importés	49
Graphique 39 : Répartition de nombre de camions en 2024 selon la nationalité	51
Graphique 40 : Répartition du nombre de camion en 2024 selon le sens du trafic	51
Graphique 41: Evolution de la répartition de nombre de camions selon le sens du trafic	51

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SIGLE	SIGNIFICATION
A	
A.G.	Assemblée Générale
B	
BESC	Bordereau Électronique de Suivi de Cargaison
BETF	Bon d'Expédition du Trafic Ferroviaire
BSTF	Bordereau de Suivi du Trafic Ferroviaire
BSTR	Bordereau de Suivi du Trafic Routier
BSTT	Bordereau de Suivi du Trafic en Transit
BSVI	Bordereau de Suivi de Véhicule Importés
C	
C.A.	Conseil d'Administration
C.A.I.Q.	Cellule Audit Interne et Qualité
C.C.G.	Cellule Contrôle de Gestion
C.F.R.T	Centre de Formation et de Recherche en Transports
C.M.C.C.	Cellule Marketing, Communication et Coopération
CAC	Commissaire aux comptes
CBC	Conseil Burkinabè des Chargeurs
CEDAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest
CT/A.I.J.C.	Conseiller Technique chargé des Affaires Institutionnelles, Juridiques et Contentieux
CT/QF	Conseiller Technique chargé des questions financières
CT/S.I.	Cellule Stratégies et Investissements
D	
D.F.C	Direction des Finances et de la Comptabilité
D.F.T	Direction de la Facilitation des Transports
D.G.	Direction Générale/ Directeur Général
D.O.T	Direction de l'Observatoire des Transports
D.R.E-CBC	Direction Régionale du CBC à l'Est
D.R.H	Direction des Ressources Humaines
D.R.O-CBC	Direction Régionale du CBC à l'Ouest
D.S.I	Direction des Systèmes d'informations
DC	Dispense de Caution

**E**

EVP Équivalent de 20 pieds

L

LVIE Lettre de Voiture Inter-États

P

P.R.M. Personne Responsable des Marchés

P.S. Pool de Secrétariat

R

REP. /BEN Représentation / Benin

REP. /CIV Représentation / Côte D'Ivoire

REP. /GHA Représentation / Ghana

REP. /TGO Représentation / Togo

S

S.A. F. Service Administratif et Financier

S.A. P Service des Affaires Académiques et Pédagogiques

S.A.F. Service Administratif et Financier

S.D.G. P. Service Développement et Gestion du Patrimoine

S.E. S Service des Etudes et des Statistiques

S.F.G.C. Service Finance et Gestion Comptable

S.F.N. Service Fret et Négociation

S.G.P.R.C Service Gestion Prévisionnelle des Ressources et Compétences

S.M.E. L. Service Maintenance et Exploitation Logiciel

S.O. Service des Opérations

S.O.P. A Service de l'Observatoire des Pratiques Anormales

S.P./S.G. Secrétariat Particulier du Secrétariat Général

S.P.G. A. Service Paie et Gestion Administrative

S.S.I. D. Service des Systèmes d'Informations et du Développement

S.T.F. Service Trafic et Facilitation

SH Système Harmonisé

SYGESTRAN Système de gestion de transports

SYGMANYF Système de gestion des manifestes cargos

T

TC Taux de Croissance

TCAM Taux de croissance annuel moyen

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédaction du document

L'élaboration du tableau de bord statistique 2024 a connu plusieurs étapes que sont :

- l'actualisation et l'adoption de la maquette du tableau de bord du transport international ;
- la rédaction du draft par l'équipe de la Direction de l'Observatoire des Transports ;
- l'amendement et la validation du tableau de bord ;
- la soumission de la version validée à la signature du Directeur Général du CBC ;
- la diffusion de la version validée et signée du Directeur Général du CBC.

Méthode d'analyse

Pour chaque indicateur, l'analyse a consisté à :

- faire ressortir le niveau atteint de l'indicateur en 2024(n) ;
- comparer ce niveau atteint à l'année 2023(n-1) et à l'année de base(n-10) ;
- faire une comparaison de la situation des indicateurs en 2024 ;
- faire une comparaison aux dix dernières années ;
- faire une comparaison selon la nature des produits en section SH de la nomenclature douanière ;
- faire ressortir les disparités du trafic par port de transit et par corridor ;
- faire ressortir les disparités du trafic par gare ferroviaire de chargement et de déchargement ;
- représenter par des graphiques appropriés et des tableaux les différentes tendances ou disparités.

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONNELLE DU CONSEIL BURKINABE DES CHARGEURS

1. 1. STATUT, VISION ET ATTRIBUTIONS

1.1.1. STATUT

Le Conseil Burkinabè des Chargeurs est Etablissement Public à Caractère Professionnel créé en janvier 1978. Le CBC est placé sous la tutelle technique du ministère chargé des transports et celle financière du ministère chargé des finances.

1.1.2. VISION

La vision du Conseil Burkinabè des Chargeurs se décline comme suit : « *Le CBC, une institution de référence au service du chargeur, à travers la promotion des transports durables et de la chaîne logistique* ».

1.1.3. ATTRIBUTIONS

- Veiller à un approvisionnement régulier du Burkina en produits, marchandises et denrée diverses, dans les meilleures conditions de cout, de célérité et de sécurité par l'assistance aux chargeurs et la coordination de la chaine des transports ;
- Contribuer dans le cadre de ses attributions la compétitivité des produits d'exportation burkinabè sur le marché international ;
- Protéger les intérêts de ses membres dans le domaine du transport des marchandises par voies maritime, fluviale, routière, ferroviaire et aérienne ;
- Assister directement et de manière intensive les chargeurs dans les négociations avec les prestataires des services de transport et de logistique ;
- Coordonner les interventions des divers partenaires de la chaine des transports dans les pays de transit et au Burkina, en vue de réduire les délais et les couts d'acheminements à travers la simplification et la rationalisation des formalités et procédures ;
- Mettre à la disposition des chargeurs et autres opérateurs économiques, les informations sur l'organisation, les procédures, les couts et conditions de transport international des marchandises ;
- Assurer aux chargeurs et aux différents intervenant de la chaine de transports, une formation pouvant concourir à la promotion et au développement de leurs activités ;
- Entreprendre toutes études et recherches dans le domaine des transports (nouvelles techniques, nouveaux itinéraire, amélioration des procédures, etc.) au profit de ses membres et de l'économie nationale ;
- Mener à la demande de l'état des études ou des réflexions à caractère sectoriel ou général sur les orientations stratégiques et veiller à l'application des mesures par celle-ci ;

- Assurer le suivi de toutes les opérations de manutention ainsi que toutes les opérations connexes ;
- Gérer le fret généré par le commerce extérieur du BURKINA ;
- Gérer les centres de fret routier, les bourses de fret et tout autre outil permettant une coordination efficace de l'offre et de la demande de transport et promouvoir notamment une politique de groupage et d'expédition de cargaisons à l'import et à l'export ;
- Développer les rapports de coopérations avec les administrations et divers partenaires dans les pays de transit ;
- Assurer un rôle de représentation de l'état auprès des autorités portuaires des pays de transit sur toutes les questions de transports et de transit à travers ses représentations ;
- Collaborer à travers ses représentations, avec les missions diplomatiques dans les pays de transit sur toutes les questions relatives au transport de transit de marchandises ;
- Être une structure de veille et d'alerte au service de l'état et des chargeurs sur les questions de transport et de transit et de servir d'interface entre l'état et ceux-ci ;
- Promouvoir toute action de plaidoyer pouvant concourir à l'amélioration de la chaîne des transports ;
- Mener une politique de diversifications et de développement des corridors de desserte du BURKINA ;
- Promouvoir une utilisation optimale des technologies de l'information, y compris la gestion de banques de données en vue d'accroître la performance des acteurs et l'efficacité des opérations de transport et de transit ;
- Saisir les opportunités de développement des projets intégrateurs et partenariat avec les conseils des chargeurs des pays en transit ;
- Exécuter toute mission que lui confie l'état et relevant de sa compétence.

1. 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1.2.1. LES ORGANES STATUTAIRES DU C.B.C

Les organes statutaires (administration et de gestion) du C.B.C comprennent :

- un organe délibérant : l'Assemblée Générale (AG) ;
- un organe de gestion : le Conseil d'Administration (CA) ;
- un organe de direction : la Direction Générale (DG) ;
- un organe de contrôle : le (ou les) Commissaire(s) aux comptes (CAC).

1.2.2. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

L'AG est la plus haute instance de l'établissement et l'organe de délibération du C.B.C. Elle a pour rôle de :

- approuver le rapport annuel d'activités du CA ;
- statuer sur les états financiers du CBC et approuver les comptes sociaux ;

- affecter les résultats de l'exercice ;
- nommer le Commissaire aux comptes sur proposition du CA et donner quitus aux administrateurs ;
- définir les grandes orientations de la politique du CBC ;
- délibérer sur toutes les questions relatives aux activités du CBC qui lui seront soumises par le CA.

1.2.3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA est l'organe de gestion du C.B.C. A ce titre il est chargé de :

- autoriser tous actes, contrats, traités, marchés, achats, vente et location d'immeubles ;
- proposer à l'Assemblée générale la participation financière du CBC aux réalisations de toute nature concourant directement ou indirectement à l'amélioration des conditions de transport et d'approvisionnement du Burkina ;
- autoriser tous emprunts avec ou sans hypothèque ou nantissement sur les biens du CBC ;
- autoriser tous compromis, transactions, acquiescements, désistements et toutes mainlevées d'inscription, de saisie, d'opposition avant ou après paiement ;
- autoriser toutes acquisitions, aliénations et transferts de valeurs ;
- fixer les conditions d'emploi du personnel ;
- définir l'organisation des services sur proposition du Directeur Général ;
- examiner et approuver les comptes prévisionnels de recettes et de dépenses, les conditions d'émission ou d'emprunt, les comptes financiers et les propositions de placement des fonds ;
- examiner et approuver les apports et participations de toute nature créées ou à créer.

1.2.4. LE COMMISSARIAT AUX COMPTES (CAC)

Le CAC est l'organe de contrôle du C.B.C. Ils ont pour mission de :

- certifier la régularité et la sincérité des états financiers de synthèse annuels de l'entité ;
- procéder aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements.

Outre cet organe, les instances de contrôle de l'État peuvent également intervenir.

1.2.5. LA DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

La Direction Générale est l'organe de direction du CBC. Elle est chargée de :

- assurer la direction technique, administrative et financière du CBC qu'il représente dans les actes de la vie civile notamment à l'égard des tiers et des usagers ;
- préparer les délibérations du Conseil d'administration et en exécuter les décisions ;
- signer les actes concernant le CBC ;

- représenter et défendre les intérêts du Burkina à l'extérieur, au sein des organisations et institutions internationales dans le cadre des activités du CBC ;
- exécuter les pouvoirs reçus du CA;
- réunir tous les moyens autorisés par le CA pour assurer au mieux la gestion permanente de l'entité

Pour la mise en œuvre des activités du C.B.C, la DG est composée d'un certain nombre de directions opérationnelles et de supports.

Huit (08) Directions Opérationnelles :

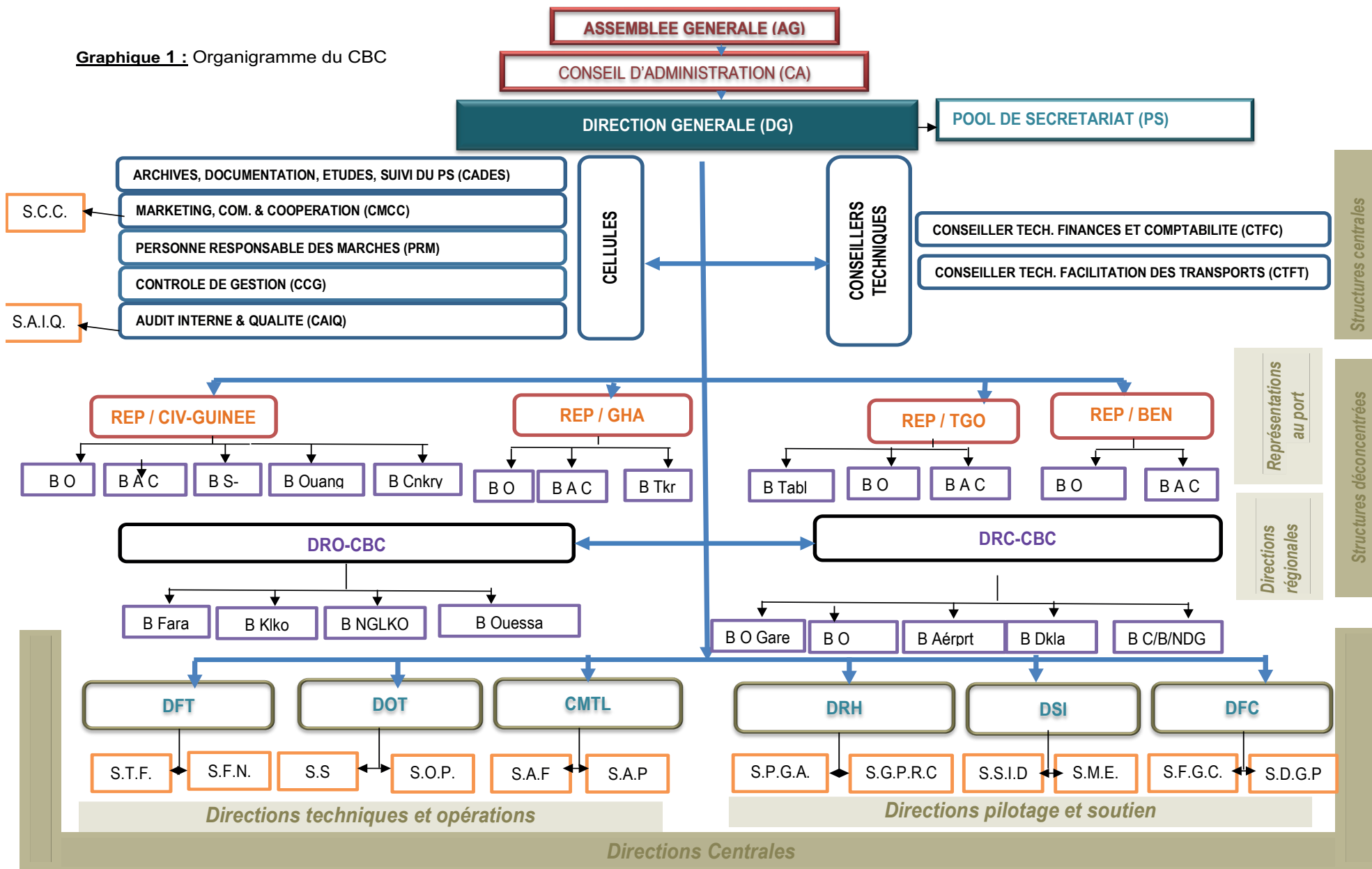
DFT	Direction de la facilitation des transports
DOT	Direction de l'observatoire des transports
D.R.O-CBC	Direction Régionale du CBC à l'Ouest
D.R.E-CBC	Direction Régionale du CBC à l'Est
REP/CI-GUINEE	Représentation en Côte d'Ivoire-Guinée
REP/GH	Représentation au Ghana
REP/TO	Représentation au Togo
REP/BE	Représentation au Bénin

Onze (11) Directions de Supports et Conseillers :

DRH	Direction des ressources humaines
DFC	Direction financière et comptable
DSI	Direction des systèmes d'informations
CFRT	Centre de formation et de recherche en transports
CMCC	Cellule Marketing, communication et Coopération
CAIQ	Cellule Audit Interne & Qualité
CCG	Cellule Contrôle de gestion
C.A.D.E.S.	Cellule Archives, Documentation, Etudes et Suivi du plan stratégique
CT/QF	Conseiller Technique chargé des questions financières
CT/A.I.J.C.	Conseiller Technique chargé des Affaires Institutionnelles, Juridiques et Contentieux
P.R.M.	Personne Responsable des Marchés



Graphique 1 : Organigramme du CBC





CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS (CBC)

TRAFIC MARITIME



Direction de l'Observatoire
des Transports

2. TRAFIC MARITIME

2.1. TRANSPORT MARITIME À L'IMPORTATION

POINTS SAILLANTS

- Tendence haussière des importations maritimes depuis 2015 ;
- Lomé, port le plus utilisé pour le transit des importations burkinabè en 2024.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

En 2024, les importations maritimes burkinabè se chiffrent à 5 399 671 tonnes, soit une baisse de 7% par rapport à 2023.

Le port de Lomé est le plus utilisé par les chargeurs en 2024 pour le trafic en transit à destination du Burkina Faso avec 38,89% de l'ensemble des importations. Il est suivi du port d'Abidjan avec 36,22%.

En 2024, seuls les ports de Cotonou et de Tema enregistrent une augmentation du tonnage des importations maritimes.

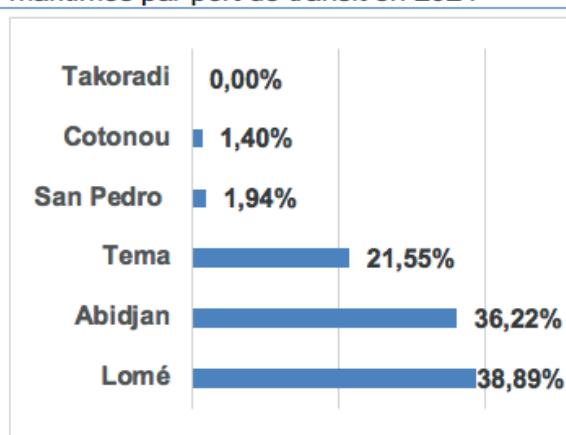
Depuis 2015, le tonnage des importations maritimes suit une tendance haussière jusqu'en 2023. De 1 878 267 tonnes en 2015, il a été multiplié par trois en 2023, avant d'enregistrer une baisse en 2024.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs.

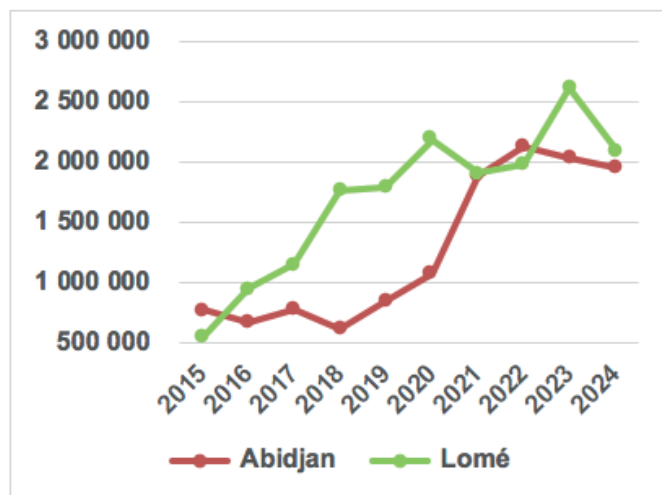
Tableau 1 : Importations maritimes en 2024 par port de transit en tonne

Ports de transit	Situation en 2024	Variation relative par rapport à	
		2015	2023
Abidjan	1 955 732	154,49%	-4%
Cotonou	75 799	464,11%	530%
Lomé	2 099 767	280,62%	-20%
San Pedro	104 740	-	-39%
Takoradi	-	-	-
Tema	1 163 634	96,16%	20%
Ensemble	5 399 671	173,02%	-7%

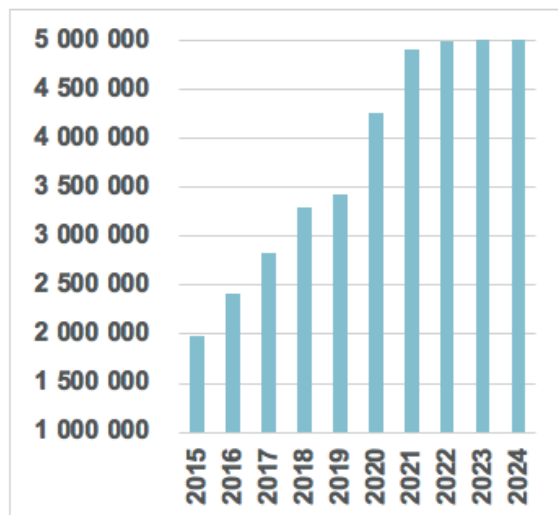
Graphique 2 : Répartition des importations maritimes par port de transit en 2024



Graphique 3 : Evolution des importations maritimes sur les deux principaux ports de transit en tonne de 2015 à 2024



Graphique 4 : Evolution de l'ensemble des importations maritimes 2015-2024 en tonne



2.2. TRANSPORT MARITIME À L'EXPORTATION

POINTS SAILLANTS

- Baisse des exportations maritimes du Burkina Faso en 2024 ;
- Abidjan, port le plus utilisé pour le transit des marchandises burkinabè à l'exportation en 2024.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Les exportations maritimes du Burkina Faso s'élèvent à 157 111 tonnes en 2024, en baisse de 27,2 points de pourcentage par rapport à 2023.

En 2024, le port d'Abidjan est le plus utilisé pour le transit des marchandises burkinabè à l'exportation avec une proportion de 55,49%.

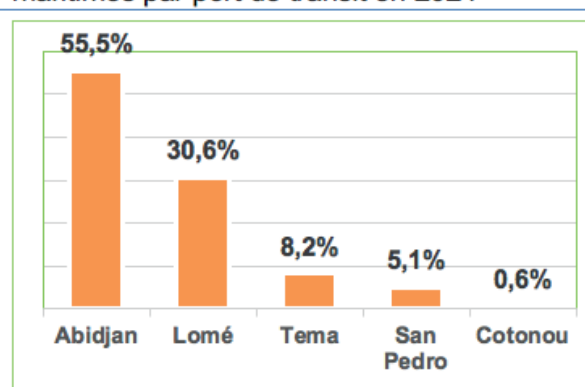
En 2024, les ports de Lomé et de Tema enregistrent une baisse du trafic (respectivement -23,48% et -78,52%) contre des hausses pour le reste des ports de transit.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

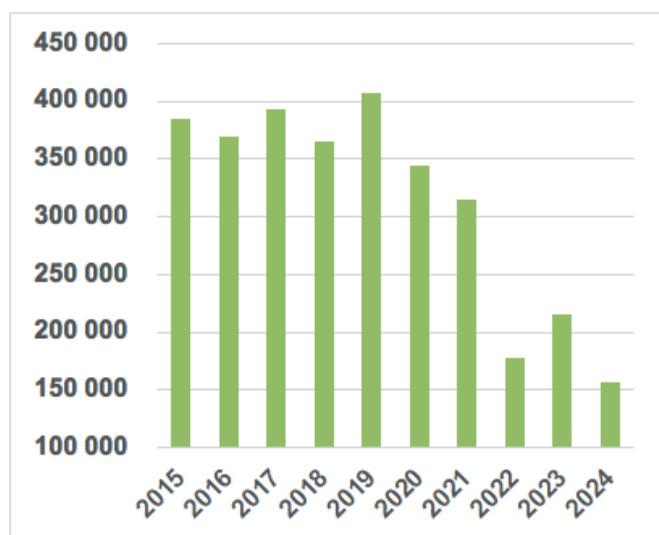
Tableau 2 : Exportations maritimes en 2024 par port de transit en tonne

Ports de transit	Situation en 2024	Variation relative par rapport à	
		2015	2023
Abidjan	87 174	-63,0%	0,1%
Cotonou	901	-98,4%	399,4%
Lomé	48 090	-47,2%	-23,5%
San Pedro	8 005	-	45,2%
Tema	12 941	320,0%	-78,5%
Ensemble	157 111	-59,1%	-27,2%

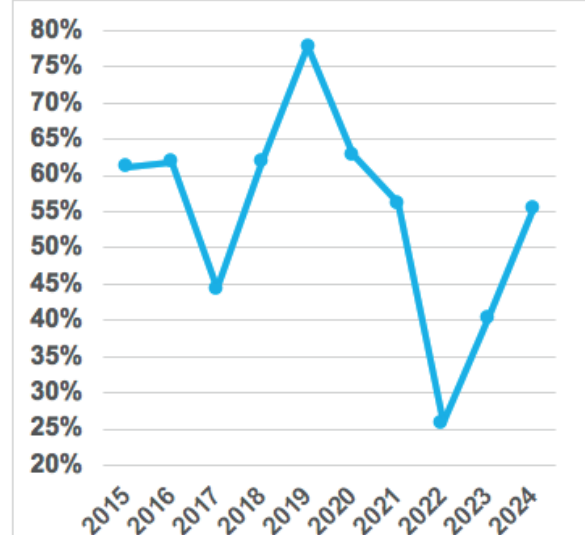
Graphique 5 : Répartition des exportations maritimes par port de transit en 2024



Graphique 6 : Evolution de l'ensemble des exportations maritimes en tonne des dix dernières années



Graphique 7 : Evolution de la part des exportations maritimes en transit par le port d'Abidjan de 2015 à 2024 en tonne





CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS (CBC)

BURKINA SHIPPERS' COUNCIL

NOS SERVICES

■ Statistiques des transports et informations sur le transport

- Statistiques des transports
- Observatoire des pratiques anormales
- Centre de documentation en transport

■ Centre des Métiers des Transports et de la Logistique

■ Facilitation et assistance

■ Suivi du trafic

- Trafic maritime
- Trafic terrestre
- Trafic aérien

■ Autres services

- Location de salle
- Location de bureaux

Direction de
l'Observatoire
des Transports



CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS (CBC)

TRAFIC TERRESTRE



Direction de
l'Observatoire
des Transports

3. TRAFIC TERRESTRE

3.1. TRAFIC TERRESTRE À L'IMPORTATION (1/3)

POINTS SAILLANTS

- Augmentation continue des importations par voie terrestre depuis 2015 ;
- Togo – Burkina, l'axe le plus utilisé pour les importations terrestres depuis 2015.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

En 2024, les importations terrestres du Burkina Faso se chiffrent à 7 818 236 tonnes, soit une augmentation de 21% par rapport à 2023. Cette augmentation a été tirée par les corridors ivoirien, ghanéen et sénégalais.

Depuis 2012, les chargeurs burkinabè accordent une préférence à l'axe Togo–Burkina pour l'acheminement de leurs marchandises, lequel représente 41,1% en 2024 du trafic des importations.

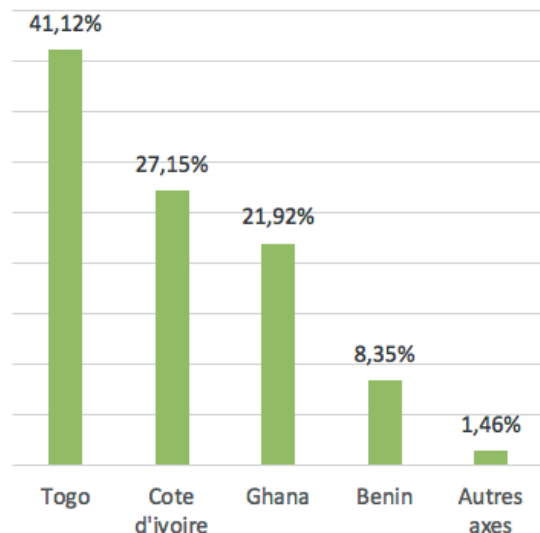
Depuis 2015, les importations terrestres enregistrent une tendance haussière.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

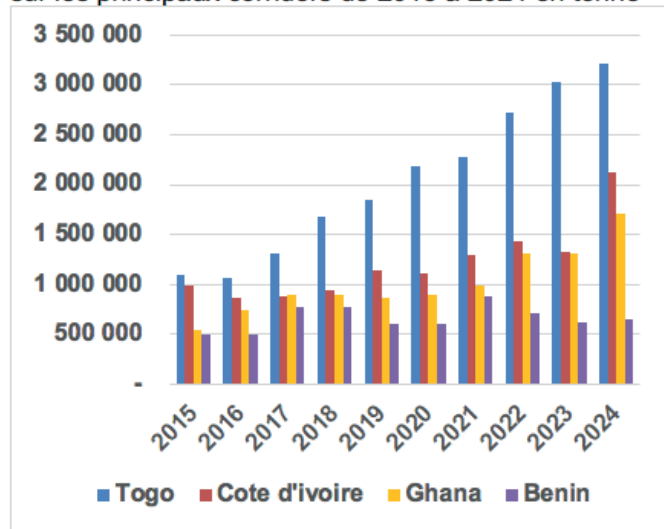
Tableau 3 : Importations terrestres en 2024 par axe en tonne

Axes	Situation en	Variation relative par rapport à	
	2024	2015	2023
Benin	653 203	33%	6%
Cote d'ivoire	2 122 589	114%	60%
Ghana	1 713 838	216%	30%
Guinée	841	-	350%
Mali	22 568	-80%	-74%
Maroc	16 120	-	208%
Mauritanie	528	-	316%
Niger	2 803	1874%	-83%
Nigeria	12 743	-	12%
Sénégal	58 367	-	136%
Togo	3 214 636	194%	6%
Ensemble	7 818 236	142%	21%

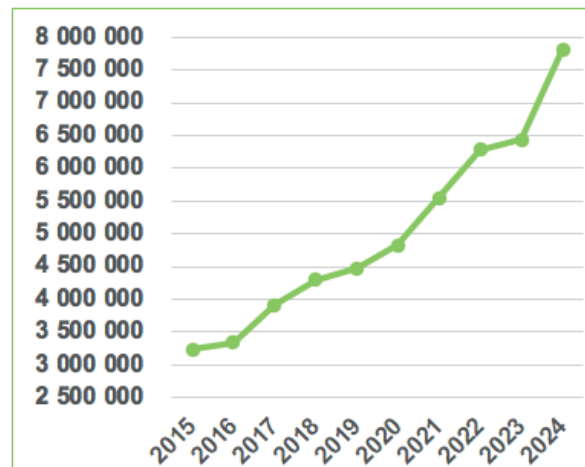
Graphique 8 : Répartition de la part des importations terrestres par axe en 2024



Graphique 9 : Evolution des importations terrestres sur les principaux corridors de 2015 à 2024 en tonne



Graphique 10 : Evolution de l'ensemble des importations terrestres en tonne au cours des 10 dernières années



3.2. TRAFIC TERRESTRE À L'IMPORTATION SUITE (2/3)

POINTS SAILLANTS

- Prédominance des produits minéraux dans les importations terrestres burkinabè en 2024 ;
- Augmentation constatée dans 17 sections SH de produits en 2024.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

En 2024, les produits minéraux dominent les importations terrestres avec 55,44% de l'ensemble du trafic en hausse de 30% par rapport à 2023. L'augmentation du volume des importations a couvert 17 sur 21 des regroupements de produits classés en section SH. Les croissances les plus élevées concernent les sections « Objets d'art et de collection », « Armes et munitions », « Bois, liège et ouvrages », « Chaussures, coiffures », « Pierres, ciment et verre », « Produits minéraux ».

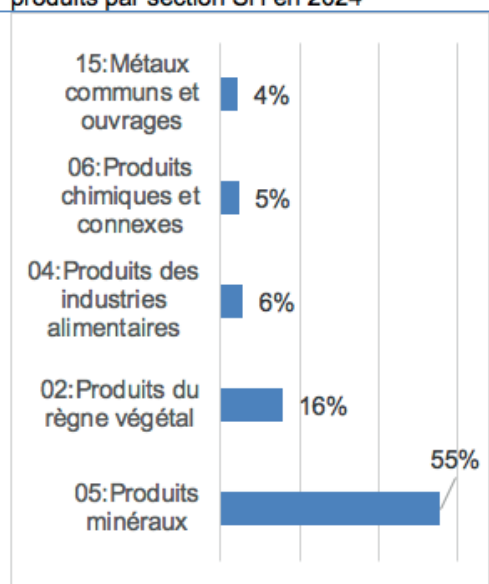
Depuis 2015, les « produits minéraux » et les « produits du règne végétal » constituent les principales catégories de produits importés au Burkina Faso. En 2024, ces deux groupes représentent 70,96 % des importations. Les produits minéraux demeurent le principal groupe de produit d'importation terrestre depuis 2015.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

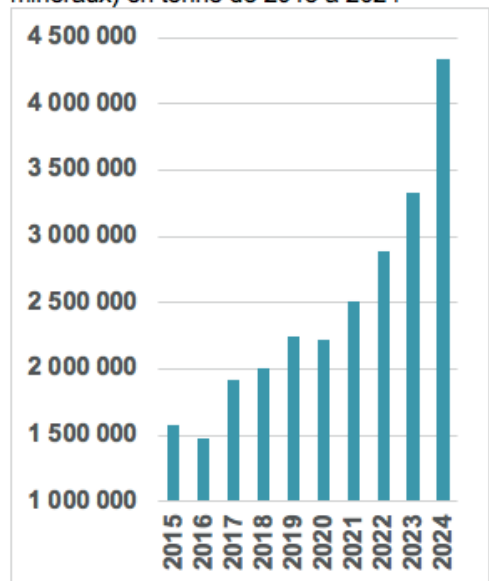
Tableau 4 : Importations terrestres par nature de produits en section SH en 2024

Nature de produits en sections SH	Indicateurs en 2023		
	Situation en 2024	% en 2024	Variation 2023/2024
01 : Animaux vivants	195 751	2,50%	11%
02 : Produits du règne végétal	1 213 479	15,52%	12%
03 : Graisses et huiles	154 625	1,98%	23%
04 : Produits des industries alimentaires	433 909	5,55%	7%
05 : Produits minéraux	4 334 257	55,44%	30%
06 : Produits chimiques et connexes	354 195	4,53%	-16%
07 : Matières plastiques et caoutchouc	134 034	1,71%	19%
08 : Peaux, cuirs, et pelleterie	11 074	0,14%	-16%
09 : Bois, liège et ouvrages	26 067	0,33%	95%
10 : Papiers et applications	41 145	0,53%	7%
11 : Matières textiles et ouvrages	93 018	1,19%	13%
12 : Chaussures, coiffures	20 031	0,26%	66%
13 : Pierres, ciment et verre	148 323	1,90%	61%
14 : Pierres et métaux précieux	470	0,01%	-44%
15 : Métaux communs et ouvrages	340 495	4,36%	26%
16 : Machines et appareils	156 099	2,00%	20%
17 : Matériels de transport	111 739	1,43%	22%
18 : Instruments de précision	4 389	0,06%	-10%
19 : Armes et munitions	2 547	0,03%	654%
20 : Marchandises et Produits divers	42 404	0,54%	19%
21 : Objets d'art et de collection	188	0,00%	18700%
ZZ Total Sections SH	7 818 236	100%	21%

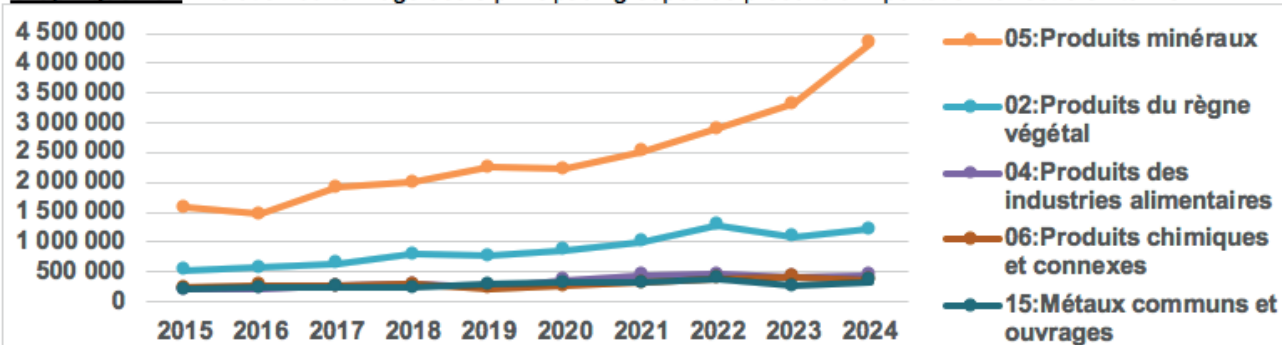
Graphique 11 : Répartition de la part des importations terrestres des principaux produits par section SH en 2024



Graphique 12 : Evolution du principal groupe de produit d'importation (produits minéraux) en tonne de 2015 à 2024



Graphique 13 : Evolution du tonnage des 5 principaux groupes de produits d'importation terrestre en tonne



3.3. TRAFIC TERRESTRE À L'IMPORTATION SUITE (3/3)

POINTS SAILLANTS

- Hausse du tonnage des hydrocarbures évacués au Burkina en 2024 ;
- Togo - Burkina, axe le plus utilisé pour l'évacuation des hydrocarbures depuis 2019.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

En 2024, les importations d'hydrocarbures à destination du Burkina s'élèvent à 2 301 978 tonnes en hausse de 3,72 points de pourcentage par rapport à 2023. Le corridor togolais est le plus utilisé pour l'évacuation des hydrocarbures. Il a accueilli 40,20% de l'ensemble du trafic en 2024. Il est suivi du corridor béninois avec 27,57%. Les variations positives s'observent sur les corridors béninois, ghanéen et sénégalais contre des baisses sur les axes ivoirien, malien et togolais.

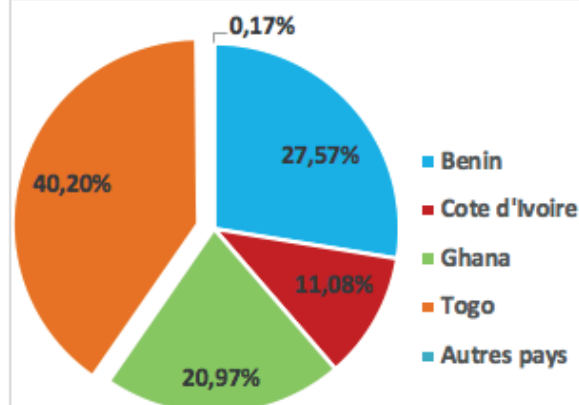
Depuis 2015, le tonnage des importations des hydrocarbures a enregistré une augmentation continue à l'exception de 2020.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

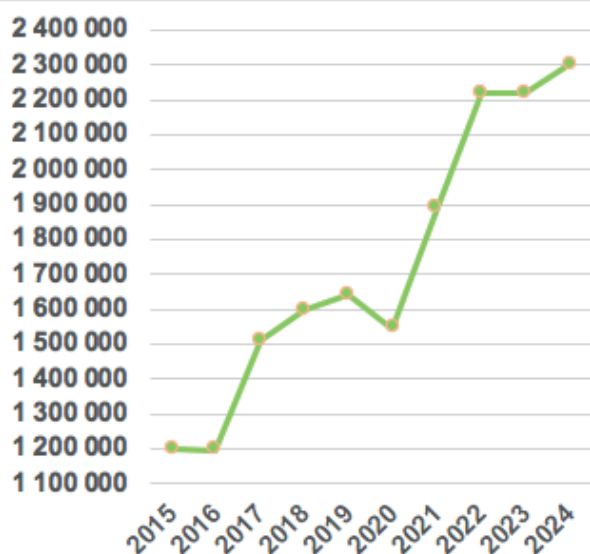
Tableau 5 : Importations terrestres des hydrocarbures en 2024 par axe en tonne

Axes	Situation en 2024	Variation relative par rapport à	
		2015	2023
Benin	634 684	43%	6,75%
Cote d'Ivoire	255 173	-20%	-19,12%
Ghana	482 701	766%	58,02%
Guinée	10	-	-
Mali	1	-100%	-99,92%
Maroc	24	-	-
Nigeria	140	-	-
Sénégal	3 812	-	35,37%
Togo	925 432	146%	-5,89%
Ensemble	2 301 978	92%	3,72%

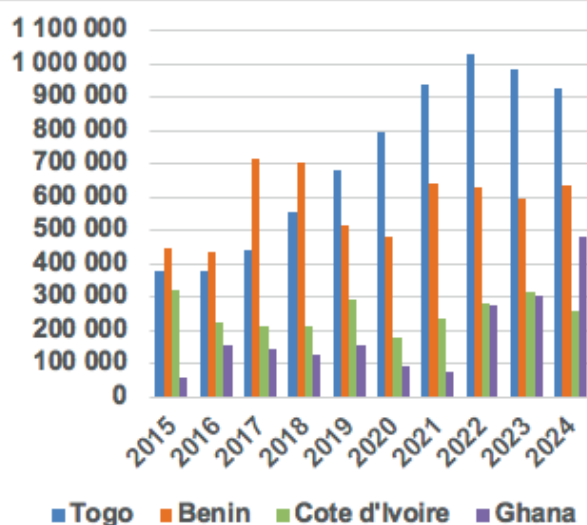
Graphique 14: Répartition des importations terrestres des hydrocarbures par axe en 2024



Graphique 15 : Evolution annuelle des importations terrestres des hydrocarbures en tonne



Graphique 16 : Evolution annuelle des évacuations des hydrocarbures sur les principaux corridors de 2015 à 2024 en tonne



3.4. TRAFIC TERRESTRE À L'EXPORTATION (1/2)

POINTS SAILLANTS

- Baisse des exportations terrestres burkinabè en 2024 ;
- Burkina-Mali, axe le plus utilisé pour les exportations depuis 2021.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Les exportations terrestres burkinabè de marchandises se chiffrent à 522 852 tonnes en 2024, soit une baisse de 41,06 points de pourcentage par rapport à 2023. Cette baisse est entraînée par les variations négatives observées sur quasiment tous les axes d'échange. Elle est due principalement aux mesures prises par l'Etat suspendant l'exportation de certains produits agricoles depuis l'année 2023.

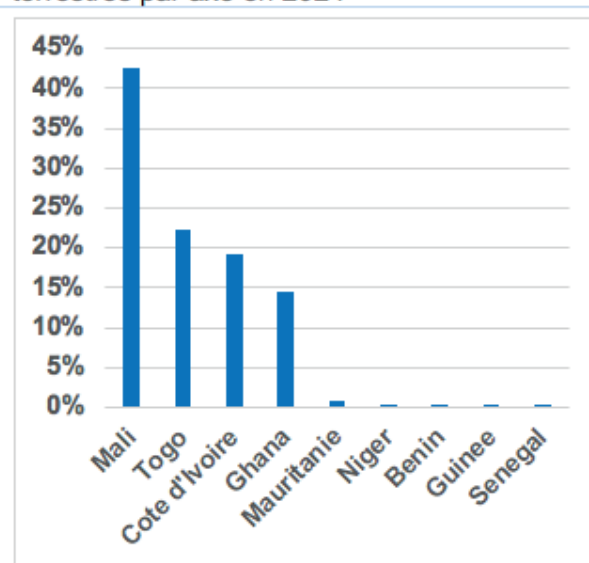
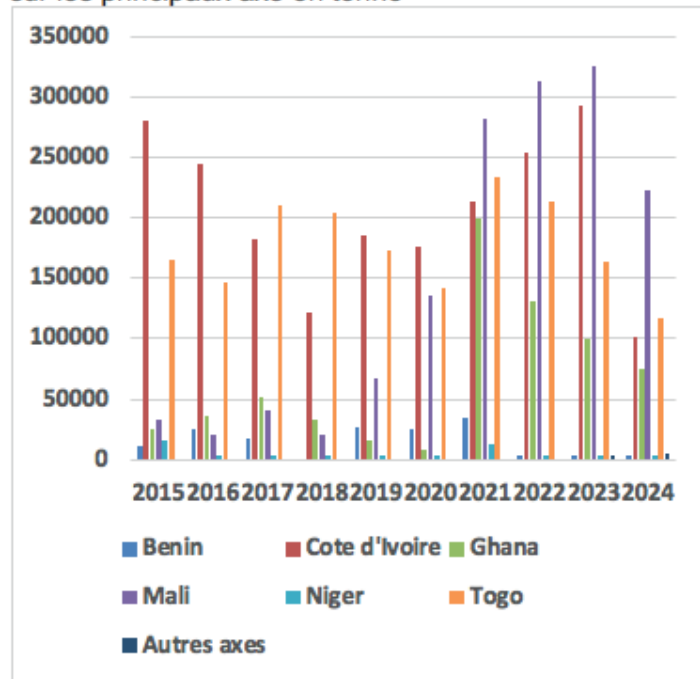
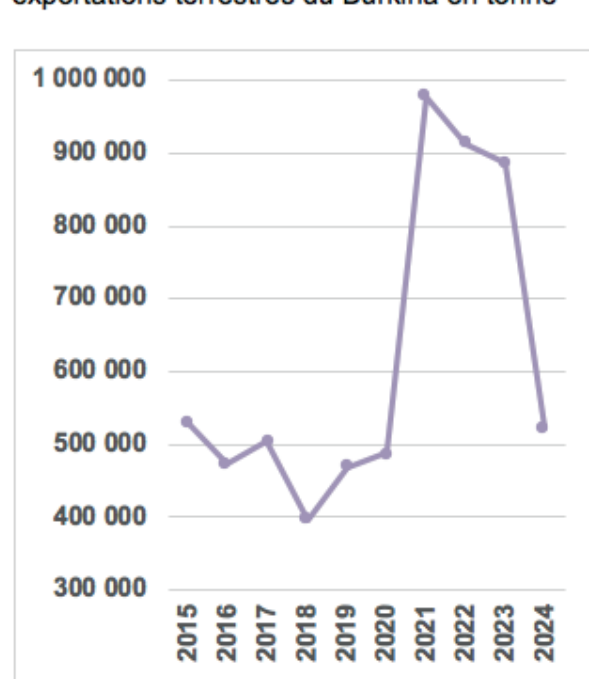
Les exportations vers le Mali connaissent une forte progression depuis 2021, atteignant leur niveau le plus élevé en 2023, ce qui confirme que le Mali est devenu le principal partenaire commercial du Burkina Faso pour les exportations terrestres. En revanche, la Côte d'Ivoire, qui dominait ces échanges entre 2014 et 2020, enregistre une baisse depuis 2021, probablement en raison de facteurs économiques, politiques ou logistiques. De même, le Togo, autrefois un acteur important, est surpassé par le Mali après 2020.

Par ailleurs, les exportations vers des pays comme le Bénin, le Niger, la Mauritanie et le Sénégal restent marginales sur l'ensemble de la période, avec des volumes plus faibles (moins de 1% chacun en 2024) par rapport à ceux du Mali, du Togo, de la Côte d'Ivoire et Ghana.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

Tableau 6 : Exportations terrestres en 2024 en tonne

Axes	Situation en	Variation relative par rapport à	
	2024	2015	2023
Benin	871	-92%	-60,59%
Cote d'Ivoire	101 041	-64%	-65,54%
Ghana	75 420	207%	-25,13%
Guinée	101	-	-
Mali	222 891	575%	-31,66%
Mauritanie	4 626	-	14356,25%
Niger	916	-94%	-35,40%
Sénégal	22	-	-55,10%
Togo	116 964	-29%	-28,38%
Ensemble	522 852	-1%	-41,06%

Graphique 17 : Répartition des exportations terrestres par axe en 2024

Graphique 18 : Evolution des exportations terrestres sur les principaux axe en tonne

Graphique 19 : Evolution de l'ensemble des exportations terrestres du Burkina en tonne


3.5. TRAFIC TERRESTRE À L'EXPORTATION SUITE (2/2)

POINTS SAILLANTS

- Prédominance des produits minéraux et les produits du règne végétal dans les exportations de 2024 ;
- Augmentation du volume des exportations terrestres dans cinq (05) catégories de produits en 2024.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

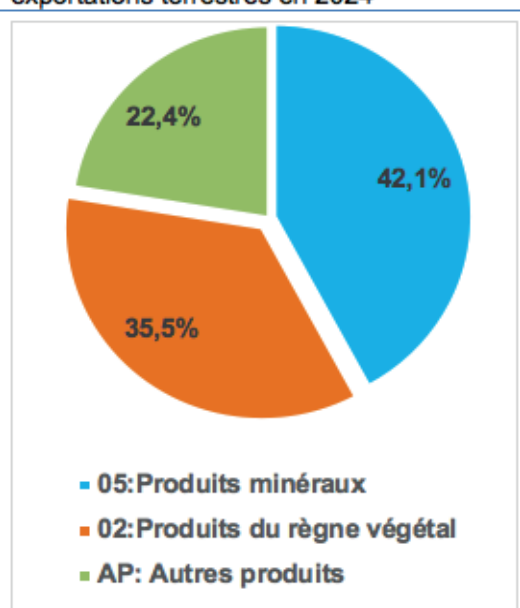
En 2024, les exportations terrestres concernent 20 des 21 sections de produits classés selon la nomenclature SH. Le volume des exportations a augmenté dans cinq (05) catégories de produits. Les produits minéraux et les produits du règne végétal dominent les exportations. Les produits minéraux viennent en tête avec 42,1 % du total, contre 35,5 % pour les produits du règne végétal, qui étaient auparavant le principal produit d'exportation. Cette évolution s'explique par les mesures instaurées par l'État, notamment la suspension des exportations de produits céréaliers depuis 2022.

Sources statistiques : *Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs*

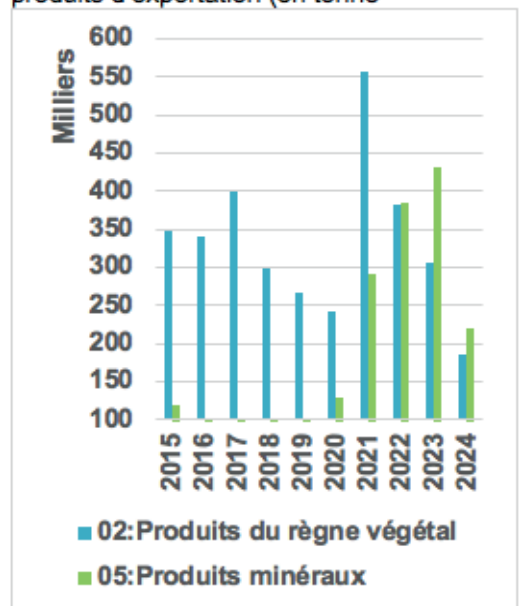
Tableau 7 : Exportations terrestres de par nature de produits en section SH en 2024

Nature de produits en sections SH	Indicateurs en 2024		
	Situation en 2024	% en 2024	Variation 23/24
01 : Animaux vivants	976	0,19%	-96%
02 : Produits du règne végétal	185 404	35,46%	-39%
03 : Graisses et huiles	2 109	0,40%	-75%
04 : Produits des industries alimentaires	47 911	9,16%	-10%
05 : Produits minéraux	220 141	42,10%	-49%
06 : Produits chimiques et connexes	3 241	0,62%	211%
07 : Matières plastiques et caoutchouc	460	0,09%	-64%
08 : Peaux, cuirs, et pelleterie	228	0,04%	-91%
09 : Bois, liège et ouvrages	13	0,00%	-46%
10 : Papiers et applications	82	0,02%	71%
11 : Matières textiles et ouvrages	30 907	5,91%	129%
12 : Chaussures, coiffures	16	0,00%	-93%
13 : Pierres, ciment et verre	8 659	1,66%	860%
14 : Pierres et métaux précieux	1	0,00%	-98%
15 : Métaux communs et ouvrages	19 705	3,77%	-44%
16 : Machines et appareils	2 059	0,39%	-52%
17 : Matériels de transport	435	0,08%	-61%
18 : Instruments de précision	76	0,01%	322%
19 : Armes et munitions	0	-	100%
20 : Marchandises et Produits divers	399	0,08%	-49%
21 : Objets d'art et de collection	30	0,01%	-3%
ZZ Total Sections SH	522 852	100,00%	-41%

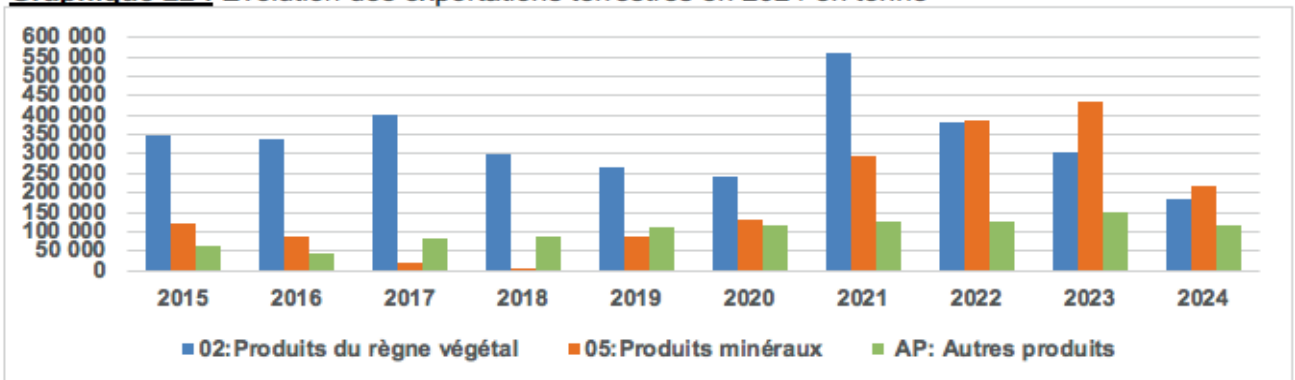
Graphique 20 : Répartition des exportations terrestres en 2024



Graphique 21 : Evolution des principaux produits d'exportation (en tonne)



Graphique 22 : Evolution des exportations terrestres en 2024 en tonne





CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS (CBC)



CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS
REPRESENTATION AU TOGO

7577 LOMÉ 7577 LOMÉ 7577 LOMÉ 7577 LOMÉ 7577 LOMÉ
www.conseilcbc.tg

NOS VALEURS

- Ecoute-client
- Professionnalisme
- Equité
- Innovation
- Intégrité
- Esprit d'équipe

Direction de
l'Observatoire
des Transports



CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS (CBC)

TRAFIC ROUTIER



Direction de
l'Observatoire
des Transports

4. TRAFIC ROUTIER

4.1. TRAFIC ROUTIER À L'IMPORTATION

POINTS SAILLANTS

- Augmentation continue des importations routières depuis 2015 ;
- Prédominance des importations routières en transit ou en provenance du Togo depuis 2015 ;
- Importations routières dominées par les produits minéraux.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

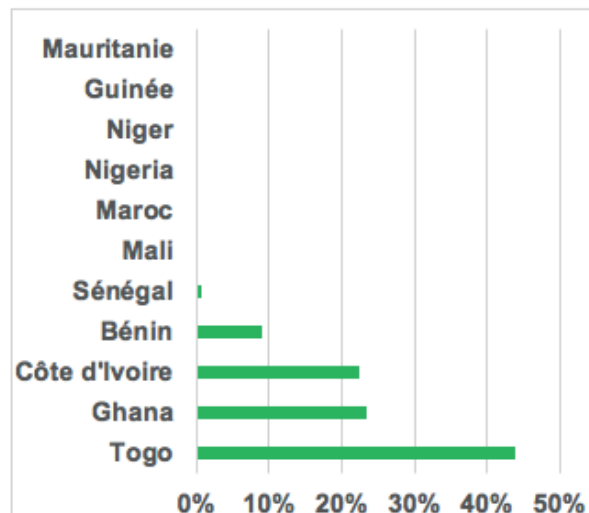
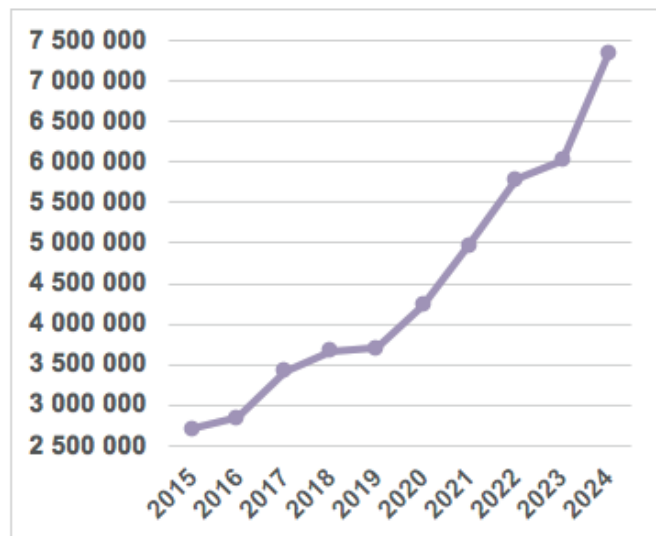
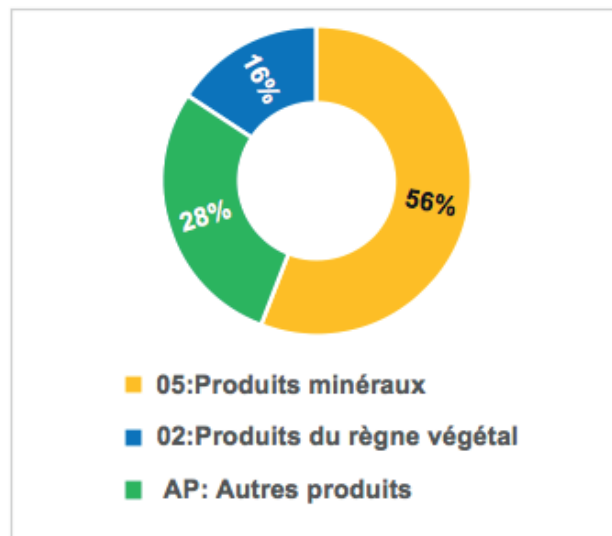
En 2024, les importations routières burkinabè s'élèvent à 7 328 825 tonnes, en hausse de 22%. Cette croissance est tirée par les augmentations du trafic enregistrées sur presque tous les axes d'échange à l'exception des axes malien et nigérien. Elle concerne quatorze (14) catégories de produits suivant la classification SH.

Depuis 2015, les importations burkinabè par la route ont suivi une tendance haussière. L'axe Togo/Burkina est le plus utilisé. En 2024, il a accueilli 43,86% du trafic. Durant cette même période, les produits minéraux dominent les importations routières burkinabè avec 4 098 367 tonnes en 2024 représentant 56% de l'ensemble des importations.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

Tableau 8 : Importations routières de 2024

Axes	Situation en	Variation relative par rapport à	
	2024	2015	2023
Benin	653 203	33%	6%
Cote d'Ivoire	1 633 177	256%	80%
Ghana	1 713 838	216%	30%
Guinée	841	-	350%
Mali	22 568	-80%	-74%
Maroc	16 120	-	208%
Mauritanie	528	-	316%
Niger	2 803	1874%	-83%
Nigeria	12 743	-	12%
Sénégal	58 367	-	136%
Togo	3 214 636	194%	6%
Ensemble	7 328 825	171%	22%

Graphique 23 : Répartition des importations routières par axe en 2024

Graphique 24 : Evolution de l'ensemble des importations routières de 2015 à 2024 en tonne

Graphique 25 : Répartition des importations routières en 2023 par nature de produits


4.2. TRAFIC ROUTIER À L'EXPORTATION

POINTS SAILLANTS

- Baisse des exportations routières en 2024 ;
- Burkina/Mali, axe le plus utilisé pour les exportations routières en 2024 ;
- Prédominance des produits minéraux dans les exportations routières en 2024.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

En 2024, les exportations des produits « made in Burkina » par la route se chiffrent à 505 793 tonnes soit une baisse de 41 % par rapport à 2023. Cette baisse est causée par les variations négatives observées sur tous les axes à l'exception de l'axe mauritanien. Les produits minéraux constituent le groupe de produits le plus exporté par voie routière en 2024 représentant 43,5 % du total, surpassant ainsi les produits du règne végétal, qui se situent à 35,3 %.

Depuis 2021, l'axe Burkina-Mali est devenu le corridor le plus emprunté par les chargeurs pour les exportations routières. En 2024, le Mali est le principal partenaire commercial, représentant 44,07 % des exportations routières. Le Togo occupe la deuxième place avec 23,12 % des exportations. La Côte d'Ivoire et le Ghana représentent respectivement 16,60 % et 14,91 % des exportations.

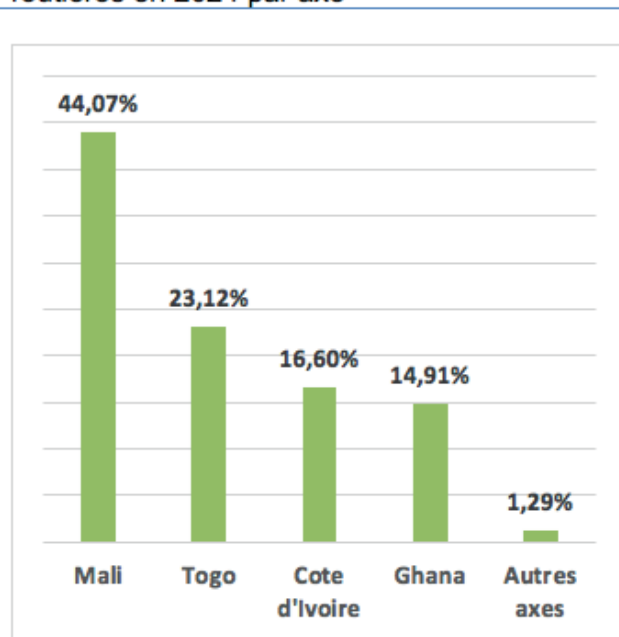
De 2015 à 2024, le volume des flux de marchandises au départ du Burkina a évolué à la fois à la baisse (2016 ; 2018, 2022 et 2024) comme à la hausse (2015 ; 2017 ; 2019 ; 2020 ; 2021 et 2023).

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

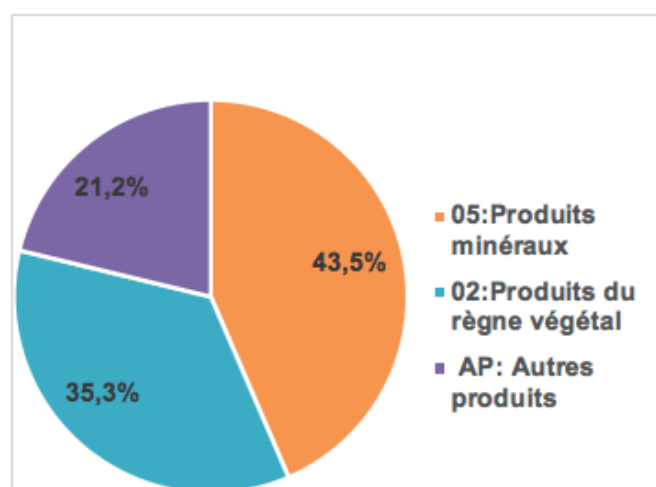
Tableau 9 : Exportations routières de 2024 par axe

Axes	Situation en	Variation relative par rapport à	
	2024	2015	2023
Benin	871	-92%	-61%
Côte d'Ivoire	83 982	-51%	-68%
Ghana	75 420	207%	-25%
Guinée	101	-	-
Mali	222 891	575%	-32%
Mauritanie	4 626	-	14356 %
Niger	916	-94%	-35%
Sénégal	22	-	-55%
Togo	116 964	-29%	-28%
Ensemble	505 793	20%	-41%

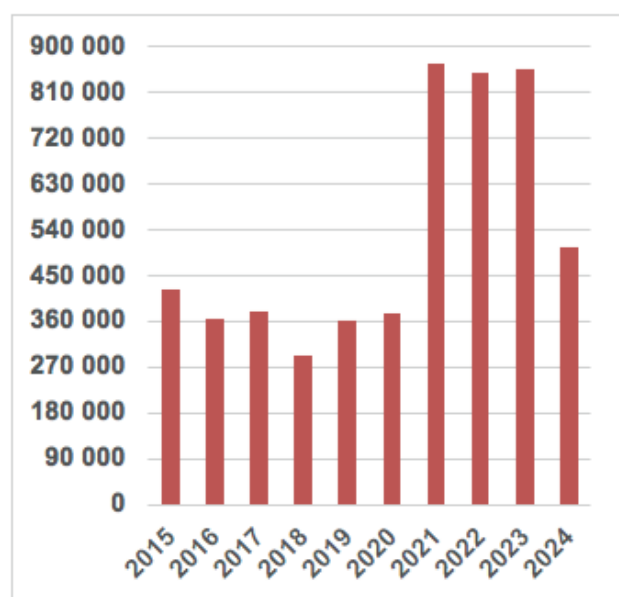
Graphique 26 : Répartition des exportations routières en 2024 par axe



Graphique 27 : Répartition des exportations routières en 2023 par nature de produits



Graphique 28 : Evolution de l'ensemble des exportations routières en tonne





C
B
C

SITES INTERNES

- SYGESTRAN
- BESC
- Bourse virtuelle de fret
- Documentation



CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS (CBC)

TRAFIC FERROVIAIRE



Direction de
l'Observatoire
des Transports

5. TRAFIC FERROVIAIRE

5.1. TRAFIC FERROVIAIRE À L'IMPORTATION

POINTS SAILLANTS

- Hausse des importations ferroviaires en 2024 ;
- Plus grand volume des importations ferroviaires déchargées à Bobo Dioulasso en 2024 ;
- Prédominance des produits minéraux dans les importations ferroviaires depuis 2015.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

En 2024, les importations ferroviaires s'élèvent à 489 412 tonnes, soit une progression de 16 % par rapport à 2023. Elles sont portées par les plateformes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou qui affichent respectivement des hausses de 11 % et 22 %. Le terminal ferroviaire de Bobo-Dioulasso a été le principal point de traitement des cargaisons à l'importation avec 50,74 % du trafic.

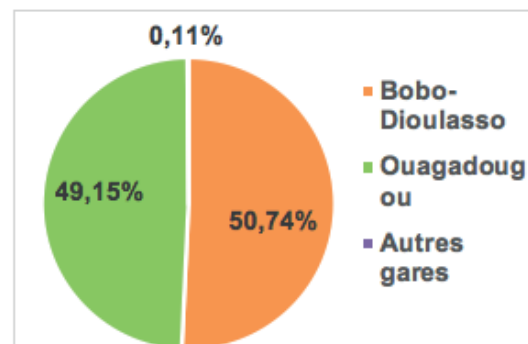
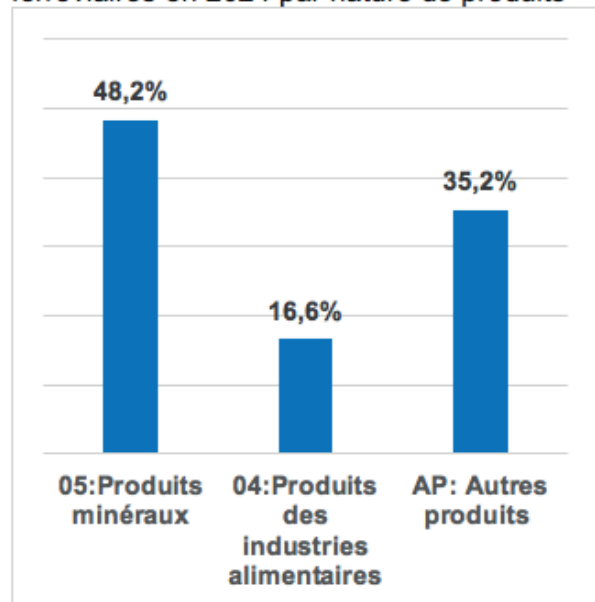
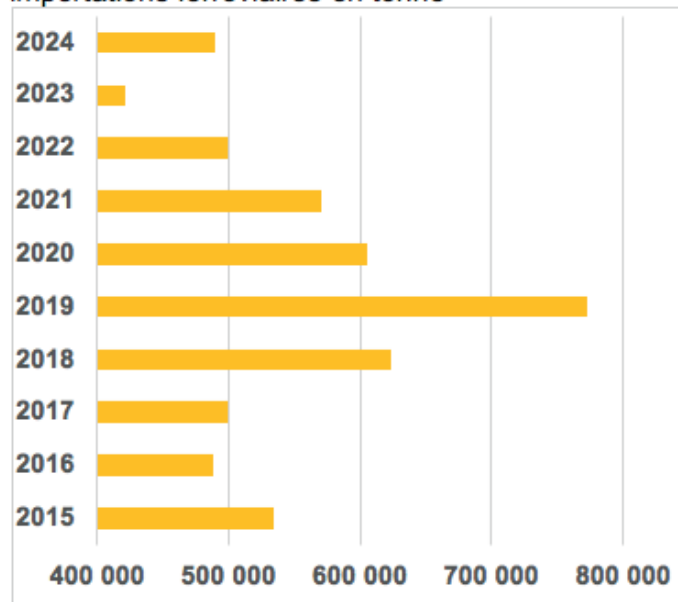
Depuis 2015, les importations ferroviaires ont connu plusieurs phases d'évolution. Entre 2015 et 2016, le trafic ferroviaire à destination du Burkina Faso a enregistré une tendance baissière, avant de repartir à la hausse de 2017 à 2019, puis de marquer de nouveau une baisse continue de 2020 à 2023. Les produits minéraux demeurent la catégorie de produits la plus importée par voie ferroviaire, représentant 48,2 % de l'ensemble des importations.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

b

Tableau 10 : Importations ferroviaires de 2024

Gares	Situation en	Variation relative par rapport à	
	2024	2015	
Banfora	509	-94%	-
Bobo Dioulasso	248 352	3%	11%
Koudougou	29	-100%	-95%
Niangoloko	0	-	-100%
Ouagadougou	240 522	-14%	22%
Ensemble	489 412	-8%	16%

Graphique 29 : Répartition des importations ferroviaires en 2024 par gare

Graphique 30 : Répartition des importations ferroviaires en 2024 par nature de produits

Graphique 31 : Evolution de l'ensemble des importations ferroviaires en tonne


5.2. TRAFIC FERROVIAIRE À L'EXPORTATION

POINTS SAILLANTS

- Baisse du volume des exportations ferroviaires en 2024 ;
- Concentration des chargements pour les exportations à la gare ferroviaire de Ouagadougou ;
- Prédominance des produits du règne végétal les exportations ferroviaires depuis 2015.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Les exportations burkinabè par rail s'élèvent à 17 060 tonnes en 2024. Le niveau de tonnage des exportations ferroviaires a baissé de 48 points de pourcentage par rapport à 2023. Cette situation qui est due à la baisse générale du trafic à l'exportation, est trainée par une baisse du tonnage de marchandises chargées au niveau de la gare de Bobo-Dioulasso.

En 2024, la gare de Ouagadougou enregistre plus de chargements. Elle a accueilli 86,2 % du volume total du trafic.

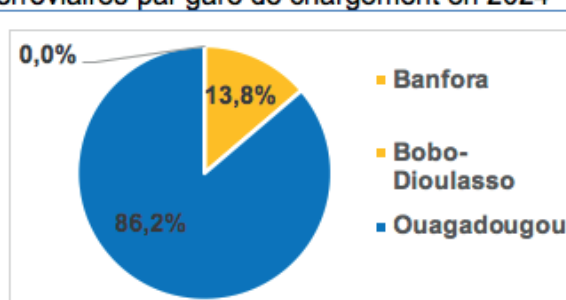
Depuis 2015, le volume des exportations est dominé par les produits du règne végétal. Cette catégorie de produits représente 41,40% du total du volume des produits exportés en 2024.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

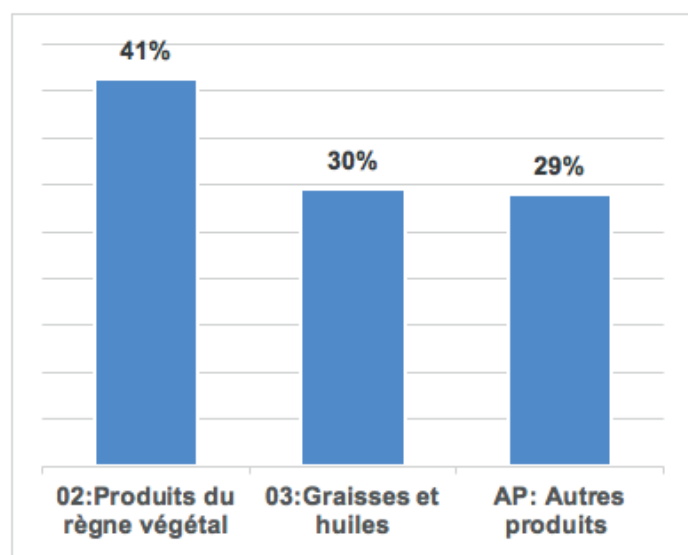
Tableau 11 : Exportations ferroviaires par gare de déchargement en 2024

Gares	Situation en 2024	Variation relative par rapport à 2015	
Banfora	0	-100%	-
Bobo Dioulasso	2 347	-97%	-89%
Ouagadougou	14 713	-40%	36%
Ensemble	17 060	-84%	-48%

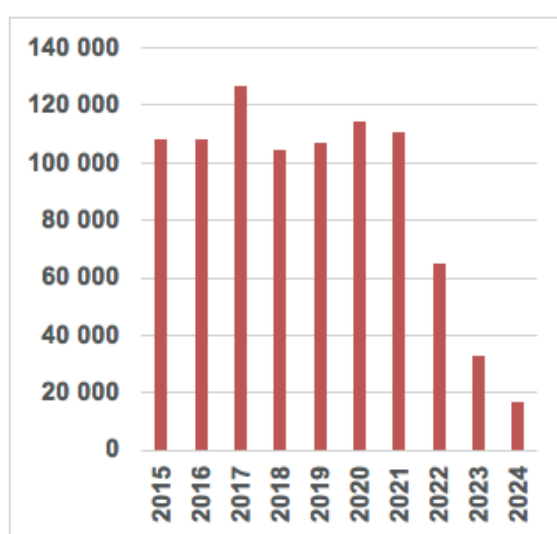
Graphique 32 : Répartition des exportations ferroviaires par gare de chargement en 2024



Graphique 33 : Répartition des exportations ferroviaires en 2023 par nature de produits



Graphique 34 : Evolution de l'ensemble des exportations ferroviaires en tonne





A RETROUVER SUR NOTRE SITE

■ Les règlements

- du CBC
- sur le transport de marchandises
- sur les échanges commerciaux

■ Les publications

- les rapports
- les études
- les productions statistiques

Direction de
l'Observatoire
des Transports



CONSEIL BURKINABE
DES CHARGEURS (CBC)

NOMBRE DE CONTENEURS, DE CAMIONS ET DE VÉHICULES IMPORTÉS



Direction de
l'Observatoire
des Transports

6. NOMBRE DE CONTENEURS, DE CAMIONS ET DE VEHICULES IMPORTES

6.1. NOMBRE DE CONTENEURS ET DE VÉHICULES IMPORTES

Points saillants

- Hausse du nombre de conteneurs équivalent de 20 pieds (EVP) en 2024 ;
- Baisse du nombre de véhicules importés en 2024.

Commentaires généraux

Le nombre de conteneurs EVP (import-export) est de 54 262 en 2024. Il est en hausse de 29 points de pourcentage par rapport en 2023. Cette hausse est portée par les importations avec 31%.

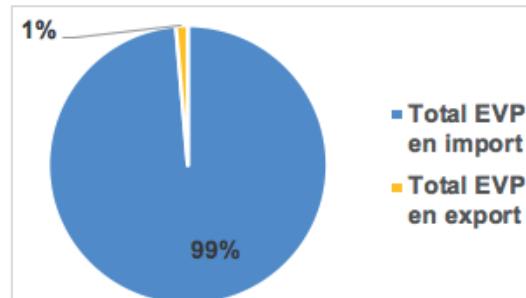
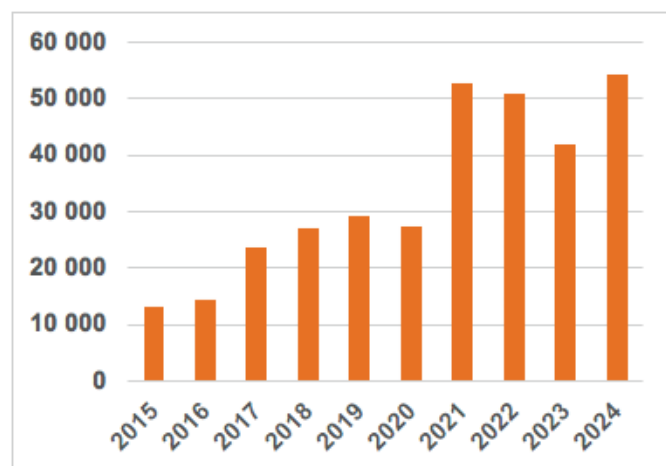
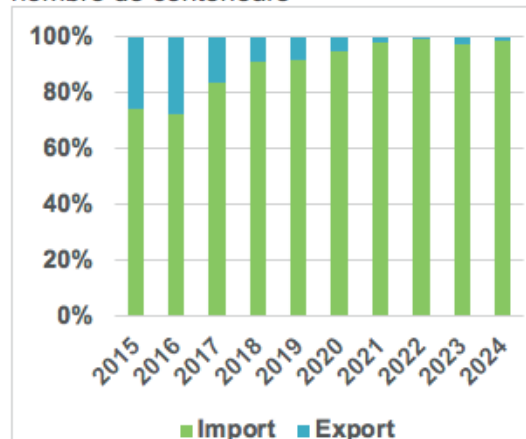
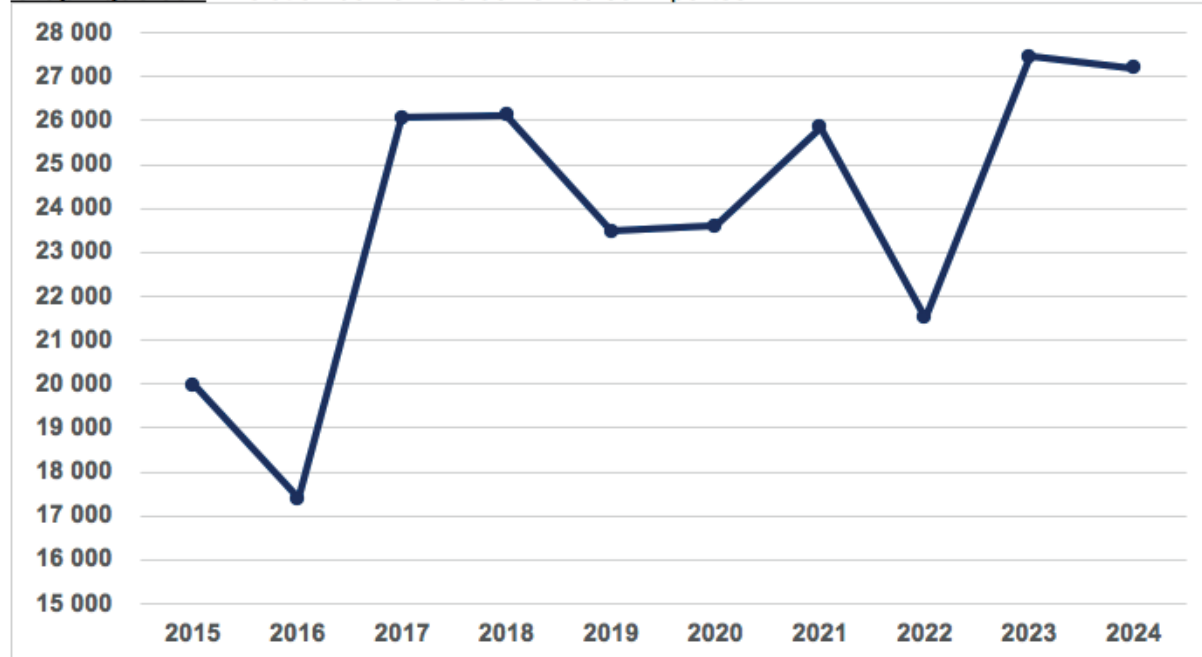
Depuis 2015, le trafic conteneurisé est plus élevé à l'importation qu'à l'exportation en termes de nombre EVP. En 2024, le nombre de conteneurs EVP à l'importation représente 99% du trafic en conteneur. Cette situation reflète directement le déséquilibre entre le tonnage des importations et celui des exportations du pays.

En 2024, le nombre de véhicules importés s'élève à 27 200, en baisse de 0,91% par rapport en 2023.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

Tableau 12 : Nombre de conteneurs EVP en 2024

Sens du trafic	Situation en 2024	Variation relative par rapport à	
		2015	2023
Total EVP en import	53 518	453%	31%
Total EVP en export	744	-78%	-32%
Ensemble	54 262	317%	29%

Graphique 35 : Répartition du nombre de conteneurs en 2024 selon le sens du trafic

Graphique 36 : Evolution du nombre de conteneurs

Graphique 37 : Evolution de la structure du nombre de conteneurs

Graphique 38 : Evolution du nombre de véhicules importés


6.2. NOMBRE DE CAMIONS

POINTS SAILLANTS

- Tendence haussière du nombre de camions (nombre de chargements) transportant de marchandises burkinabè depuis 2015 ;
- Prédominance des camions de nationalité burkinabè dans le transport du fret burkinabè.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

En 2024, le nombre de camions transportant des marchandises burkinabè se chiffre à 199 355. Le nombre de camion a augmenté de 13% par rapport à 2023. Cette augmentation est portée par les importations.

Depuis 2015, le nombre de camions a suivi une tendance haussière. Il est dominé par les camions mis en circulation au Burkina Faso. En 2024, les camions de nationalité burkinabè représentent 75,13% de l'ensemble des camions qui ont transporté le fret burkinabè.

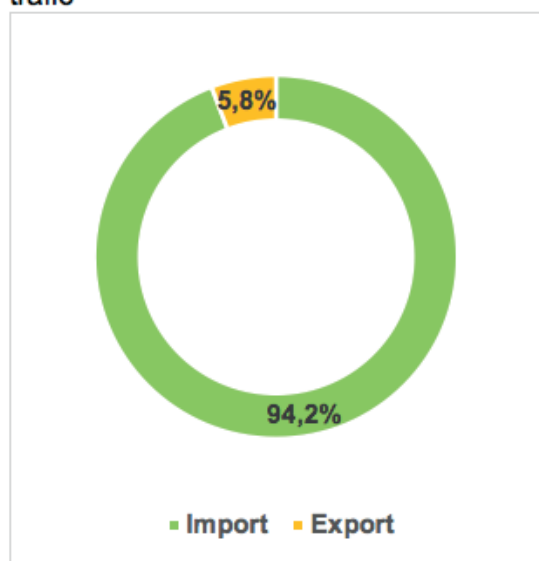
Sur la même période, le nombre de camions est plus élevé à l'importation qu'à l'exportation. Cela démontre que le Burkina Faso est un pays importateur. En 2024, le nombre de camion à l'import représente 94,2% des camions.

Sources statistiques : Bulletin Statistique 2024 des transports internationaux de marchandises, Conseil Burkinabè des Chargeurs

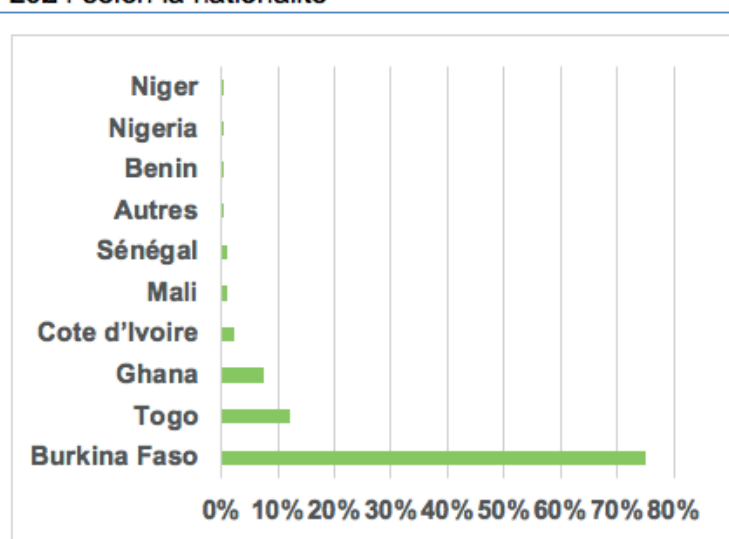
Tableau 13 : Nombre de camions selon la nationalité en 2024

Nationalité	Situation en 2024	Variation 2023/2024
Benin	573	16%
Burkina Faso	149 775	11%
Cote d'Ivoire	4 582	36%
Ghana	14 805	73%
Mali	2 223	-38%
Niger	233	14%
Nigeria	241	58%
Sénégal	1 908	-17%
Togo	24 293	11%
Autres	722	36%
Ensemble	199 355	13%

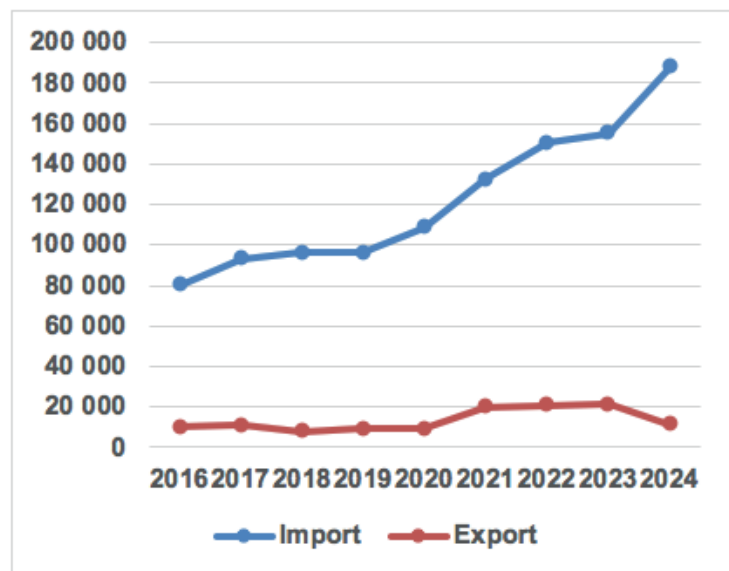
Graphique 40 : Répartition du nombre de camion en 2024 selon le sens du trafic



Graphique 39 : Répartition de nombre de camions en 2024 selon la nationalité



Graphique 41 : Evolution de la répartition de nombre de camions selon le sens du trafic



GLOSSAIRE

Au sens du présent tableau de bord statistique, les terminologies suivantes sont définies ainsi qu'il suit :

B

BESC : le bordereau électronique de suivi de cargaisons est un système de gestion informatisé qui permet au CBC de suivre le trafic maritime. Le BESC couvre les besoins statistiques, d'identification, de contrôle des coûts de transport, de sûreté et de traçabilité du commerce et du trafic de marchandises en provenance ou à destination du Burkina Faso.

Bon Hydro : une autorisation donnée par la SONABHY à un transporteur d'enlever des hydrocarbures au niveau des ports de transit du Burkina pour acheminement au Burkina Faso. Sa validité est d'une semaine.

Bordereau de suivi du trafic (BST) : le bordereau de suivi du trafic est une pièce administrative extrêmement importante pour le bon déroulement de l'opération de transport. Il sert de document de suivi de transport à l'international tout en suivant la marchandise tout au long de son acheminement. Ce document, émis au Burkina Faso par le CBC et remis au transporteur, présente les informations suivantes : coordonnées de l'expéditeur, du destinataire et du transporteur, conditionnement, poids et nature de la marchandise, les caractéristiques du véhicule, l'identité du conducteur et éventuellement les informations sur les matières dangereuses transportées. Les différents types de BST sont : le BSTR, le BSTF ou BETF, le BSTT, le BSTA et le BSVI.

C

Chargeur : Personne physique ou morale confiant une marchandise à acheminer à un transporteur pour compte d'autrui. Les chargeurs sont les détenteurs et expéditeurs du fret. Au Burkina Faso, les chargeurs sont regroupés au sein du CBC.

Connaissance : ou encore « Bill of lading » désigne le titre représentatif de la marchandise lors d'un transport maritime, tenant lieu de reçu de ce que l'armateur charge à bord du navire. Titre négociable, le connaissance est établi par l'armateur et il permet au destinataire de réclamer la marchandise auprès de l'armateur.

Conteneur : Carrosserie (caisse métallique) mobile et intermodale, de dimensions normalisées par ISO (international standard organisation), munie de pièces de coins pour en faciliter la préhension et l'arrimage. Les longueurs les plus représentées sont 20 pieds et 40 pieds, mais ces dimensions sont en cours d'évolution. C'est un outil de transport utilisé pour le transport de marchandises.

Corridor : Couloir de transport dont la fonction première est d'assurer une liaison entre les grands points d'articulation d'un réseau de transport. Un corridor est un axe d'échange routier à caractère spécifique.

E

Equivalent vingt de pieds (EVP) : Mesure de capacité nominale équivalente à un conteneur de 20 pieds de long, utilisée pour caractériser les trafics par conteneurs de diverses dimensions. Un conteneur de 40 pieds ISO normalisé correspond à 2 EVP/TEU.

F

Fret : chargement d'un navire, d'un avion, d'un train ou d'un camion.

L

Lettre de voiture (LV)/Lettre de voiture inter-Etat (LVIE) : La lettre de voiture est un document contractuel qui harmonise les conditions générales des transports terrestres internationaux, et traite de la responsabilité du transporteur. Cette lettre est parfois appelée lettre de voiture CMR, car elle relève de la convention relative au transport international de marchandises par la route, abrégée en CMR. Ratifiée en 1956 à Genève et entrée en vigueur en 1958, cette convention exige la rédaction d'une lettre de voiture si le pays de départ ou le pays de destination des marchandises, ou les deux, l'ont signée. Ce document doit obligatoirement accompagner la marchandise transportée et valant à la fois contrat de transport, récépissé de chargement et engagement de livraison. Aujourd'hui les documents sont le plus souvent informatisés et peuvent être « dématérialisés ». Au Burkina Faso la lettre de voiture est délivrée par le CBC. Avec l'informatisation du système d'émission, il s'agit maintenant des bordereaux de suivi du trafic (BST).

N

Nomenclature SH : C'est la Nomenclature régie par la Convention sur le Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises appelée «Nomenclature du SH». C'est une nomenclature internationale polyvalente qui a été élaborée sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

P

Port de transit : ports par lesquels les chargeurs burkinabè peuvent expédier leurs marchandises à destination et en provenance des marchés mondiaux. Ce sont les ports de Cotonou au Bénin, Lomé au Togo, de Tema et de Takoradi au Ghana et d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Des routes internationales relient Ouagadougou à tous ces ports, ainsi qu'une liaison ferroviaire Ouaga- Abidjan.

S

SYGESTRAN : Système de gestion de transport, c'est un logiciel mis en place par le CBC avec l'appui de la Banque mondiale pour suivre le trafic terrestre en temps réel. Ce système permet la gestion et le traitement des statistiques de transports terrestres.

T

Trafic maritime : désigne l'ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie maritime.

Trafic ferroviaire : désigne l'ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie ferroviaire.

Trafic terrestre : désigne l'ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie routière et ferroviaire.

Trafic routier : désigne l'ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie routière.

Transport international : c'est l'activité de transport qui consiste à transporter des marchandises entre deux (02) pays. Il y'a le transport international de marchandises par mer, par route et par fer.

REALISATION

CONSEIL BURKINABA DES CHARGEURS (CBC)

EQUIPE DE REDACTION

NOM & PRENOM(S)	FONCTION
Dr TRAORE Kassoum	Directeur Général
KABORE Y. Olivier	Directeur de l'Observatoire des Transports
COMPAORE/OUATTARA Edwige L. Isis	Chef de service statistiques

NOS ADRESSES**DIRECTION GENERALE (SIEGE)**

Av Oumarou KANAZOE Bilbalogho, Ouagadougou

Email: cbc@cbc.bfSite web: www.cbcbf.org

Tél: (+226) 25 30 62 11/25 30 62 12

DIRECTIONS REGIONALES**Direction régionale de l'Ouest**Email: siege.bobo@cbc.bf

Tél: (+226) 20 97 18 55

Fax: (+226) 20 97 17 21

Direction régionale du CentreEmail: cbc@cbc.bfSite web: www.cbcbf.org

Tél: (+226) 25 30 62 11/25 30 62 12

REPRESENTATIONS**COTE D'IVOIRE****ABIDJAN**Email: siege.abidjan@cbc.bf

Tél: (+225) 21 75 40 20/ 21 75 06 29

Fax: (+225) 21 75 06 29

**TOGO****LOME**Email: siege.lome@cbc.bf

Tél: (+228) 227 62 70

Fax: (+228) 227 02 79

GHANA**TEMA**Email: siege.accra@cbc.bf

Tel/Fax: (+233) 303 20 23 92

TAKORADI

Tel: (+233) 312 02 42 34

**BENIN****COTONOU**Email: siege.cotonou@cbc.bf

Tél: (+229) 21 31 61 33

Fax: (+229) 21 31 61 34

Monté et imprimé par
Tél. : 66 65 35 02
72 04 74 75





NOTRE VISION

Le CBC, une institution de référence au service du chargeur, à travers la promotion des transports durables et de la chaîne logistique.